

Produits Bio : état des lieux et étude des tendances de la consommation

Adil BOULAHOUAL, *enseignant-chercheur à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion-Casablanca
Laboratoire d'analyse et de recherche en Marketing et stratégie des Organisations (LAMSO).*

Hasnaa GABER, *enseignante-chercheuse à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion-Casablanca
Laboratoire d'analyse et de recherche en Marketing et Stratégie des Organisations (LAMSO).*

Résumé :- Le souci de l'homme pour la dégradation de l'environnement et la prise de conscience des consommateurs de la qualité des aliments et leurs impacts sur leur bien-être ont pris de l'ampleur au cours des 20 dernières années. L'agriculture biologique a été progressivement reconnue comme le seul mode de production alternatif qui bénéficie d'un label officiel de qualité, d'une réglementation spécifique définissant des cahiers de charges par filière et de procédure de contrôle. Du point de vue de la consommation, le marché des produits biologiques au Maroc est florissant mais il existe des freins au développement de cette consommation. Cet article essaye de répondre à la question du potentiel et des perspectives de la consommation biologique au Maroc.

Mots clés : L'agriculture biologique, Bio, produit bio, mode de vie, consommation biologique.

Abstract:- Man has always been concerned by environmental degradation and raising consumers' awareness of food quality since it has a huge impact on their well being. This trend has been expanding during the last two decades. Biological agriculture has been progressively recognized as the ultimate mean of alternative production that has an official quality label, a precise Regulation defining the requirements by sector, and a monitoring procedure. From the perspective of consumption, the Moroccan biological agriculture market is thriving. However, there are barriers to its development. In this article we will attempt to answer the questions on the potential and perspectives of biological consumption in Morocco.

Keywords: *Biological agriculture, Organic, organic products, lifestyle, consumption biological.*

Manger n'est pas un acte banal. Il est chargé de symboles et de croyances qui changent dans le temps et dans l'espace, selon les civilisations et les diverses cultures humaines [A.HUBERT, 2007]. Aujourd'hui, les médias s'en font l'écho chaque jour concernant les scandales alimentaires, la consommation des animaux malades, des produits industriels périmés, des conserves avec un revêtement intérieur cancérigène, des plantes génétiquement manipulées, des étiquettes faussées rendant difficile la connaissance de l'origine des produits consommés. Une réalité qui implique une méfiance du consommateur, une peur de consommer, une succession d'interrogations sur ce que nous mangeons et une réflexion profonde sur les habitudes de consommation surtout que le monde de la science n'a pas mis un point final, loin de là, à ces représentations qui souvent lient nos maladies à nos aliments. L'agriculture biologique fait aujourd'hui l'objet d'un véritable engouement, tant de la part des consommateurs que des médias. Pourtant, ce mode de production agricole reste peu connu des citoyens et fait toujours l'objet de nombreuses approximations, tantôt positives, tantôt négatives. Chacun interprète le sujet à travers ses présupposés, son enthousiasme ou ses réticences [J.CAPLAT, 2012]. Les études sont toujours en boucle pour approuver les apports bénéfiques des produits Bio versus les produits industriels. En attendant, il existe ceux qui défendent les produits Bio et disent qu'ils sont l'allié de la bonne santé et la bonne mine, et ceux qui pensent que ce n'est qu'une démarche marketing accompagnée de fausses promesses, le débat est toujours ouvert. Difficile de prétendre aujourd'hui que la consommation Bio reste un fait marginal au Maroc, même si son ampleur quantitative demeure modeste. Le comportement alimentaire marocain commence à changer, les consommateurs sont de plus en plus sensibles à la dimension santé de leur alimentation et développent de l'intérêt pour le Bio, jugé plus favorable à la santé. Or, et malgré cette conscience des bienfaits et cette volonté de consommer et vivre Bio, le consommateur marocain a toujours tendance à consommer plus de produits non Bio que de produits Bio ; pourquoi ?

A cette fin, et vue l'absence des études de marché sur la consommation Bio au Maroc, notre problématique est orientée vers la compréhension de ce style de vie à travers une étude empirique (Axe2) permettant d'analyser les habitudes de consommation, les motivations et les freins, pour pouvoir apporter une solution stratégique qui va permettre de promouvoir et de privilégier cette nouvelle orientation du consommateur. Et comme la notion du Bio est complexe et crée la confusion chez la majorité, nous allons dans un 1^{er} Axe présenter des éléments de

contexte sur l'agriculture biologique et l'évaluation de ses impacts environnementaux. Nous terminerons en présentant la situation de l'agriculture biologique au Maroc.

Axe1. L'agriculture biologique, un mouvement récent qui peine à se développer au Maroc.

Le contexte agricole au Maroc est actuellement marqué par une tension entre une orientation productive et de nouvelles demandes sociétales [HCP, 2006]. Avec la montée en puissance des préoccupations environnementales, le modèle agricole dominant est aujourd'hui largement remis en cause et devrait évoluer vers des modes de production plus respectueux de l'environnement. En effet, le Maroc, depuis son indépendance en 1956, a déployé d'importants efforts pour le développement agricole, aussi bien des zones irriguées par la mobilisation des ressources hydrauliques et l'aménagement de grands périmètres irrigués, que des zones bour par des opérations de grande envergure, des mesures d'incitation, d'encadrement et de soutien des prix; en plus de la formation des cadres, composante essentielle à la conception et à la mise en œuvre des programmes de développement. Cependant, une étude prospective sur l'agriculture marocaine à l'horizon de 2030 menée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a mis en évidence une asymétrie de l'information en faveur des externalités négatives d'ordre territorial (liées à la compétition dans l'occupation des sols entre les différentes activités économiques et à l'intérieur de chacune d'elles) et d'ordre technologique et pécuniaire (associées à l'intensification de la production). Ces externalités environnementales deviennent de plus en plus prépondérantes dont les effets sont associés à l'augmentation physique de la production agricole au moyen du recours intensif à la mécanisation, aux intrants chimiques, à l'irrigation et à la surcharge du patrimoine productif [M. MOUSSAOUI, 2003]. Ce qui a entraîné des impacts importants sur les sols, l'air, les écosystèmes, la biodiversité, et surtout les problèmes d'accumulation de polluants nitrates et pesticides dans les eaux destinées à l'alimentation en eau potable (les nappes phréatiques). Ainsi, le « productivisme agricole » se trouve aujourd'hui contesté car mis en cause dans les modifications des états de l'environnement et des ressources naturelles [M. PREVEL, 2008].

A travers ces problèmes d'environnement en relation avec l'agriculture, se pose clairement la question de la conciliation des objectifs de production et de préservation des ressources. Cette conciliation est particulièrement recherchée en ce qui concerne les politiques de l'eau qui passent notamment par des incitations au changement des pratiques agricoles.

1. L'agriculture biologique, source d'externalités positives.

Les manières de produire en agriculture se sont largement diversifiées ces dernières années à travers les différentes formes de réduction d'intrants en agriculture dite conventionnelle (agriculture raisonnée, production intégrée, agriculture durable, agriculture de conservation des sols, etc.). Mais c'est l'agriculture biologique (AB) qui focalise l'attention. Elle est aujourd'hui considérée comme une forme d'agriculture présentant des bénéfices sur le plan environnemental [Ph. Fleury, 2011], concourant à l'amélioration de la qualité de l'eau [J. Caplat, 2007] et comme un moyen pour réduire les coûts de traitement des eaux. La production biologique est initialement issue de différents mouvements alternatifs dans le courant du XX^{ème} siècle en opposition au modèle agricole productiviste [S. Bellon, C. Lamine 2009]. Elle s'est formalisée sous l'influence de différents courants. En Europe, on retient trois courants principaux, liés à différents fondateurs : le courant anthroposophique en Allemagne (année 1920 avec Rudolf Steiner), le mouvement pour l'agriculture organo-biologique en Suisse (année 1930 avec Hans Müller et Hans Peter Rusch) et le mouvement pour une agriculture organique en Grande-Bretagne (année 1940 avec Sir Albert Howard). La production biologique s'est progressivement « institutionnalisée » à partir des années 1980 en Europe. La réglementation actuellement en vigueur en Union Européenne (CE 834/2007) donne une définition de la production biologique qui met en avant son double rôle sociétal : l'approvisionnement d'un marché spécifique et la fourniture de biens publics : « *La production biologique est un système global de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques environnementales, un haut degré de biodiversité, la préservation des ressources naturelles, l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et une méthode de production respectant la préférence de certains consommateurs à l'égard des produits obtenus grâce à des substances et procédés naturels. Le mode de production biologique joue ainsi un double rôle sociétal : d'une part, il approvisionne un marché spécifique répondant à la demande de produits biologiques émanant des consommateurs et, d'autre part, il fournit des biens publics contribuant à la protection de l'environnement et du bien-être animal ainsi qu'au développement rural.* »

Sur le plan des effets environnementaux donc, l'agriculture biologique tend à mieux conserver la fertilité physique et chimique des sols que l'agriculture conventionnelle, grâce à des teneurs en matières organiques et à une biomasse souvent plus importantes. L'impact sur l'eau est globalement jugé positif car l'AB a moins recours aux intrants azotés et n'utilise pas de pesticides de synthèse [A. CARDONA, 2014]. L'AB est

aujourd'hui de plus en plus reconnu comme un mode de production concourant tout à la fois à la protection des ressources naturelles (biodiversité, fertilité des sols, préservation de la qualité de l'eau, etc.), à la production d'aliments de qualité [REMBIALKOWSKA, 2007] et au développement rural [LOBLEY, et al, 2009].

2. Situation de l'agriculture biologique au Maroc

Le Maroc a été parmi les premiers pays du bassin méditerranéen à lancer la production biologique [L.KENNY, 2003]. Il tient une position de « challenger » même si sa faible production biologique contraste avec ses potentiels. Une enquête réalisée en 2001 par l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II d'Agadir (IAV) révèle que les premières initiatives «Bio» au Maroc datent en effet de 1986 dans la région de Benslimane, mais le Bio a réellement démarré en 1992 dans la région d'Agadir. Et pourtant et à cause du manque d'engagement des officiels à l'époque, le développement de l'agriculture biologique a accusé un retard de plusieurs années en comparaison avec les pays voisins comme la Tunisie et l'Égypte [L.KENNY, A. HANNAFI 2001].

Selon l'association marocaine de la filière des productions biologiques (AMABIO), les superficies cultivées en agriculture biologique se sont élevées à près de 5 000 ha au titre de la campagne agricole 2011/2012 contre 3 500 ha en 2008/2009, soit 43% en plus. Ainsi, la production réalisée au titre de la campagne 2011/2012 a atteint 50 000 tonnes tous produits confondus. A cela s'ajoutent les quelques 600 000 ha de cultures «spontanées» dont 400 000 ha de forêts d'arganiers et 200 000 ha de plantes aromatiques et médicinales (PAM), cactus et d'autres plantes spontanées.

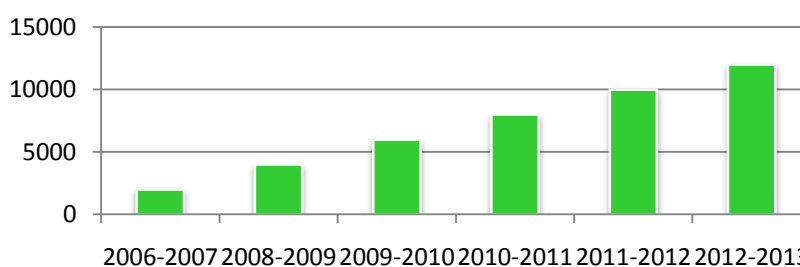
Tableau 1. Principaux types de production biologique au Maroc

Types de produits	Espèces fruitières	Espèces maraichères	Espèces PAM
Cultivés	Oranger, clémentinier, olivier, pommier, prunier, vigne, noyer.	Tomate, poivron, melon, aubergine, carotte, courgette, haricot.	Câprier, safran, verveine, hénérosa, lavande, jasmin, citronnelle.
Non Cultivés	Arganier.	Néant.	Romarin, thym, sauge, cumin, origan, coriandre, laurier rose, fenouil, lavande, marjolaine, basilic, pin, camomille, armoise, etc.

Source : IAV Hassan II, Complexe Horticole d'Agadir

En termes de production, les cultures maraichères, les agrumes et les PAM représentent plus de 63% de la production totale avec respectivement 21 680 tonnes, 15 200 tonnes et 10 116 tonnes. La majorité des produits agricoles biologiques est destinée à l'exportation. Au total, 12 500 tonnes sont destinées principalement aux marchés européens habituels, à savoir la France, l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, par ailleurs grande consommatrice de Bio, ainsi que les USA pour l'huile d'argan. Selon le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, les exportations ont connu un accroissement soutenu au cours des dix dernières années passant ainsi de 1 000 tonnes en 1997/98 à 7230 tonnes en 2006/2007 pour atteindre 12 500 tonnes en 2012/2013.

Exportation globale (en tonne)



Source : MAPM

Les primeurs représentent la première catégorie exportée des produits biologiques avec une contribution annuelle de l'ordre de 65 % dans le volume global. Durant la campagne 2010/2011, le volume de primeurs exporté a atteint le pic avec 8707 tonnes, soit une évolution de 26% par rapport à la campagne précédente.

Tableau 2. Exportations par secteur (En tonne)

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Primeurs	6592	6895	8707	6807	5160
Agrumes	1293	2110	1783	1223	1320
Produits transformés	695	1566	3022	4622	3880

Source : EACCE

Par ailleurs, il est à noter que la demande sur le marché international des produits transformés connaît ces dernières années une évolution remarquable. Les exportations marocaines sont passées de 1 566 tonnes en 2009/2010 à 4 622 tonnes en 2011/2012, soit une progression de 67%. Elles concernent spécialement le jus d'orange congelé, l'huile d'argan, les conserves d'haricots verts, des fraises et de câpres.

Le développement de l'AB est contrasté sur le territoire marocain, quelques régions se distinguant par leur dynamisme (notamment la région Marrakech-Safi, Beni Mellal-Khénifra, l'Oriental, Souss-Massa) d'autres par leur retard (notamment la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima).

Selon l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (IAV) d'Agadir, Les plantations cultivées sont localisées à Rabat, Azzemour, Fès, Taza, Béni Mellal, Marrakech, Agadir et Taroudant. Les plantes médicinales et aromatiques se retrouvent au niveau de presque toutes les régions, avec cependant une spécificité de la région de Marrakech pour la verveine, Taroudant (Taliouine) pour le safran et Fès pour le câprier. La vallée de Souss-Massa ressort comme la principale région maraîchère, en raison de son climat subtropical propice pour les productions hors-saison. Certaines régions côtières (Azemmour et Rabat) sont également qualifiées pour ce genre de production. Les productions fruitières émanent essentiellement de Marrakech et d'Agadir. Les autres régions fruitières du royaume telles que Meknès, Azrou, Midelt et Errachidia sont encore exclues du paysage agro-biologique actuel. Ces régions présentent cependant un potentiel énorme à exploiter. Les agriculteurs et les entreprises opérant après la récolte et qui s'efforcent de vendre leurs produits dans les pays développés doivent avoir recours aux services d'un organisme de certification biologique afin de confirmer que ces exploitations agricoles et ces entreprises se conforment aux normes établies par divers partenaires commerciaux nationaux et internationaux. Plusieurs organismes certificateurs sont présents au Maroc parmi lesquels : Ecocert Qualité France, Afaq-Ascert International, Sygma-Procert. La progression des surfaces biologiques est lente et concerne principalement les cultures spécialisées (vignes, légumes et fruits frais, les huiles d'argan et d'olives ainsi que les plantes aromatiques et médicinales et leurs huiles essentielles). Par ailleurs, il n'existe pas de grand bassin céréalier en agriculture biologique surtout avec la forte dépendance du Maroc à l'égard des importations des céréales. En effet, la facture céréalière annuelle s'élève à près de 6 milliards de dirhams pour couvrir 45% des besoins en céréales. Pour la campagne de commercialisation 2013-2014, les besoins d'importations ont atteint 57,2 millions de quintaux [ANP, 2012]. En parallèle, la production biologique animale existe mais en faible quantité sur le marché. Il s'agit de produits tels que les volailles, les viandes rouges (ovines et caprines), les œufs, le fromage de chèvre et le miel. L'apiculture est d'ailleurs la principale production animale marocaine recensée en 2014 soit un nombre de 2 200 ruches. Selon les chiffres de la Fédération Internationale des Mouvements de l'Agriculture biologique (IFOAM), 120 exploitations agricoles Bio ont été recensées en 2011. La production Bio s'étend sur une surface de 17.030 ha (dont 6.000 ha certifiés Bio par un organisme de contrôle), soit une part de 0,06% dans l'agriculture du pays. Le Maroc se place au 80e rang mondial en termes de superficie, et 109e pour le nombre d'exploitations. Il est même loin derrière l'Uganda (228 419ha), la Tunisie (178 521ha) ou encore l'Afrique du Sud (41 877ha). ***La question qui se pose est donc de savoir pourquoi ce secteur n'arrive pas à démarrer comme il se doit dans un pays comme le Maroc où les potentialités agricoles ne sont plus à démontrer ?***

La principale contrainte empêchant l'essor de ce nouveau-ancien mode de production alternatif, durable et prometteur était le manque de vision et l'absence d'une stratégie nationale cohérente et ciblée en faveur du soutien à l'agriculture biologique. En fait ce mode de production connu par beaucoup d'agriculteur des PVD a été toujours pratiqué au Maroc¹. Les agriculteurs exploitant les terres dans les zones marginales et montagneuses

¹L'agriculture au Maroc est vivrière, on fait du bio sans le savoir. Les agriculteurs font du bio non pas par volonté mais parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter des pesticides. Alors ils cultivent avec les méthodes les

pratiquent ce que l'on peut qualifier d'agriculture Biologique non certifiée (A.B.N.C) [B.RZOZI et al, 2001]. Ainsi, il semble qu'il est beaucoup plus pertinent de « convertir » un agriculteur déjà acquis aux pratiques culturales naturelles, à l'économie de l'eau, à la rotation des cultures qu'un agriculteur déjà ancré dans une agriculture intensive en occident. Mais le terme « conversion » traduit l'ampleur des changements existants entre une agriculture dite conventionnelle et l'AB. La conversion est un ensemble de changements profonds et multidimensionnels dans la vie de l'exploitation qui modifient non seulement les pratiques techniques, les référentielles, mais aussi le rapport à la nature, à l'alimentation et aux consommateurs [Bellon and Lamine, 2009]. La conversion en AB est une transformation posant « de nouvelles relations à différents objets : le sol, les productions, les rotations, les pratiques phytosanitaires, l'organisation du travail, la commercialisation, les apprentissages, les réseaux sociaux » [Lamine et al. 2009]. La conversion implique donc l'abandon de la plupart des pratiques antérieures, pratiques non seulement techniques (produire conformément au cahier des charges AB) mais aussi commerciale (valoriser les productions sous label AB). C'est un véritable saut vers un autre mode de production qui reste méconnu par une grande partie des agriculteurs marocains².

Le second type de difficulté est que produire sous le label « agriculture biologique » se réfère à un mode de production encadré par un dispositif réglementaire. La loi 39-12 relative à la production biologique des produits agricoles et aquatiques dont les textes d'application portent sur deux décrets et sept arrêtés, a été finalement adoptée pour réglementer la production biologique et lui conférer un cadre juridique conforme aux normes internationales et qui permettra à cette production de trouver toute sa place tant sur le marché national qu'international. Cette loi a été publiée au Bulletin officiel n°6128 du 21 février 2013.

La dite loi définit les règles de production, de préparation et de commercialisation des produits biologiques. Elle vise également à améliorer les revenus des producteurs, à garantir au consommateur une production biologique de qualité en conformité avec la nouvelle charte de l'environnement et contribuer à la conservation de l'environnement et à la préservation de la biodiversité. Selon le rapport Organic World (2013) seuls le Maroc et la Tunisie disposaient d'une réglementation en 2012 régissant la production agricole biologique en Afrique.

En vertu de cette loi, les intervenants dans le système de la production biologique vis à vis des opérateurs sont :

- Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (MAPM) en tant qu'autorité compétente pour l'homologation des cahiers de charges types et la gestion du système d'accréditation des organismes certificateurs,
- Les organismes de contrôle et de certification privés et/ou étatiques agréés par le MAPM, après avis de la Commission Nationale de la production biologique. La Commission Nationale de la production biologique en tant qu'entité consultative.

Par ailleurs, les textes d'application de la loi ont été validés et publiés au bulletin officiel n°6414 du 19 novembre 2015. Ils concernent surtout l'adoption du logo Bio marocain et les cahiers de charges des productions végétales et animales et prévoient d'allouer des subventions aux agriculteurs qui veulent produire Bio.

L'adoption de cette réglementation aura des conséquences directes sur l'exportation, la certification et l'organisation du secteur. Les producteurs marocains pourront bénéficier d'un système de certification national qui, en théorie, doit être moins cher que le système européen en vigueur actuellement. En plus, le Maroc pourra prétendre à l'adhésion à la "liste positive" qui facilite l'accès des produits aux marchés européens.

Enfin, le développement de l'agriculture biologique ne se fera pas sans un programme national de recherche & développement, auquel doivent participer toutes les institutions concernées (IAV Hassan II, INRA, ENA Meknès, ENFI...). La seule initiative



plus traditionnelles. L'exigence du bio n'est pas l'enjeu majeur pour les agriculteurs. Le bio s'adapte relativement mal à la notion de crise économique. De plus, le marché du bio est très restreint, il s'articule autour d'un petit axe Rabat-Casablanca-Marrakech.

²Le cahier de charges stipule une série d'actes techniques que les agriculteurs marocains doivent exécuter scrupuleusement pour éviter que leur production ne soit refusée par les organismes certificateurs. L'agriculteur marocain trouve des difficultés à adopter de nouvelles approches agricoles auxquelles il n'a pas été correctement préparé. Durant cette période de conversion, les rendements sont généralement plus faibles par rapport aux années précédentes, et l'agriculteur est parfois contraint d'investir dans de nouveaux équipements ou se préparer à supporter les dépenses relatives à la main d'œuvre, plus élevées qu'en agriculture conventionnelle. Ces charges monétaires ne sont pas compensées par les prix de vente puisque les produits sont vendus sur le marché comme des produits conventionnels et non pas certifiés biologique.

dans ce domaine reste celle de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (l'IAV) qui a signé avec l'Institut de Recherche de l'Agriculture Biologique (FIBL) basé en Suisse et l'Association Marocaine de la Filière des Productions Biologiques (AMABIO) lors du salon Biofach à Nuremberg, une convention portant sur la promotion de la coopération dans le domaine de l'agriculture biologique. Cette coopération se basera sur des échanges d'informations, de techniques et de matériels, des visites mutuelles de professionnels, scientifiques et étudiants, et portera sur l'organisation conjointe de séminaires et de programmes de formation, sans oublier la mise en place d'une collaboration pour les essais internationaux de longue durée et la mobilisation d'experts selon le besoin. Cette initiative va dynamiser la recherche dans ce domaine, mais elle reste insuffisante et en deçà des aspirations des professionnels. Il est souhaitable que les universités et instituts de recherche marocains développent des programmes de recherche dans l'agriculture biologique. Enfin, le dernier type de difficultés concerne la transmission et la vulgarisation des connaissances, et des liens trop peu établis entre institutions de recherche, instituts techniques et de vulgarisation et monde professionnel. Ce cloisonnement, renforcé par une absence de coordination institutionnelle volontariste, empêche un réel transfert de connaissances vers les agriculteurs, ou de faire remonter des informations sur les pratiques de ces derniers, afin qu'elles participent à l'amélioration des connaissances dans le monde académique. Sur le plan des débouchés internationaux, il faudrait s'attendre à une concurrence forte des voisins maghrébins immédiats, déjà positionnés sur certains types de produits biologiques, et qui bénéficient des « routes » logistiques des produits issus de l'agriculture conventionnelle.

Axe 2. Etude empirique

L'engouement des marocains pour la consommation des produits Bio commence à se faire sentir avec un appétit en forte croissance pour des aliments exempts de pesticides dont la production respecte l'environnement et conserve le goût et la qualité des aliments. Le consommateur marocain est donc prêt à cultiver davantage cette conscience pour la faire évoluer vers le concept Bio tel qu'il est universellement reconnu et adopté. Dès lors, le développement d'un marché Bio doit se baser sur la constitution d'un marché local avec une demande de consommateurs bien informés, des réseaux de distributions ad hoc et une offre de plus en plus compétitive. Notre étude menée auprès du consommateur nous permettra donc de mesurer le niveau d'informations en Bio chez ce consommateur, d'analyser la consommation Bio en termes d'achat, de nature des produits et en termes de dépenses, et enfin déterminer les motivations et les freins à la consommation Bio. Cette seconde partie est subdivisée en deux types d'analyse : la première étude étant d'ordre qualitatif à travers des entretiens semi-directifs, et la méthodologie retenue est celle de Reynolds et Gutmann, la deuxième analyse quantitative vise à obtenir des résultats généralisables.

1. Etude qualitative

Comme les produits BIO font partie des produits impliquant, qui correspondent à des profils d'engagements spécifiques de la part des consommateurs [KAPFERER and LAURENT, 1985], nous avons opté pour l'échelonnement « laddering ».

L'échelonnement est une méthode utilisée pour comprendre comment les consommateurs associent les attributs des produits aux valeurs personnelles en faisant des choix. Cette approche basée sur la théorie de Rosenberg qui suppose que les consommateurs choisissent les produits dont les attributs correspondent à leurs valeurs personnelles [PETROF, 1993]. Elle est la plus utilisée dans les études visant à explorer la consommation de produits alimentaires Biologiques [BAKER et AL., 2004 ; PADEL et FOSTER, 2005].

Nous avons ainsi constitué des groupes de discussion et nous avons essayé de les mettre à l'aise pour exprimer librement leurs opinions. Au total nous avons pu réaliser 21 entretiens semi-directifs à Casablanca, Rabat, et Kenitra. Dans un premier temps, nous avons interrogé de manière générale les interviewés sur leur rapport aux produits Bio et sur leur consommation biologique. Le deuxième axe de l'entretien aborde la connaissance des produits Bio par les consommateurs, le troisième met l'accent sur les motivations et les freins de la consommation des produits Bio, et enfin un dernier axe qui examine les critères de choix des produits Bio. L'analyse du contenu nous a permis de comprendre les attentes de chaque individu par rapport à chaque thème, et d'appréhender les attentes des répondants vis-à-vis des produits. Elle nous a permis d'examiner les réponses de chaque individu pour l'ensemble des thèmes choisis et de synthétiser les propos individuels par rapport à l'ensemble des thématiques de l'entretien.

Suivant les trois phases de notre analyse, à savoir : la sélection des attributs, les interviews laddering, et le codage ; nous avons conclu que les consommateurs mettent l'accent sur la préservation de la santé, le souci du bien-être, le sentiment de sécurité, la fraîcheur, le goût des produits, et la pureté. Leurs contributions aux biens collectifs, tels que la sauvegarde de l'environnement, le développement de la région influence le comportement d'achat dans le sens positif. La rareté sur le marché, le prix élevé, l'arnaque (Bio du marketing

comme le luxe), et le manque d'informations sur le produit entaient considérés comme les principaux freins à l'achat.

A ce stade les hypothèses de notre recherche ont été formulées comme suit :

Hypothèse 1 : les personnes sondées sont bien informées par rapport aux produits Bio.

Hypothèse 2: les personnes sondées se comportent de manière rationnelle et réfléchie.

2. Etude quantitative

L'étude quantitative servira à mesurer et à interpréter les données collectées. Elle sera menée auprès d'un échantillon de 1220 individus. Elle visera la mesure de la fréquence de consommation, la détermination des critères du choix les plus importants des produits Bio (motivations), l'identification des freins, et enfin la mesure de la satisfaction des consommateurs. Pour choisir les répondants nous avons opté pour la méthode probabiliste à savoir la méthode de convenance vu que le mode d'administration était l'envoi d'emails renvoyant à un lien vers le questionnaire ou le partage du lien directement sur les réseaux sociaux. Notons que la majorité des réponses sont étalées sur une échelle sémantique à 5 points allant de « pas du tout satisfait », à « tout à fait satisfait » pour profiter des qualités des différents outils statistiques.

2.1. Analyse descriptive

		Genre des répondants		Total
		FEMME	HOMME	
âge de répondants	18-20	40	79	119
	26-35	300	275	575
	36-45	195	181	376
	46-ET PLUS	98	52	60
Total		325	295	1220

Source : élaboré par les auteurs

Il ressort de la lecture du tableau que 47,13 % des répondants représentent ceux de la tranche d'âge comprise entre 26ans et 35ans, et ceci pourrait être justifié par leur présence sur les réseaux sociaux et par l'importance accordée par cette tranche à ce type de produits. Quant à leur situation professionnelle, notre échantillon est constitué, en grande partie, d'étudiants (67,2%), suivis de fonctionnaires et de salariés avec une proportion égale à 23%, d'autres éléments pratiquant des professions libérales.

La variable filtre « consommez-vous des produits Bio ? » va nous permettre d'identifier les freins à la consommation chez les non consommateurs et les motivations chez l'autre groupe.

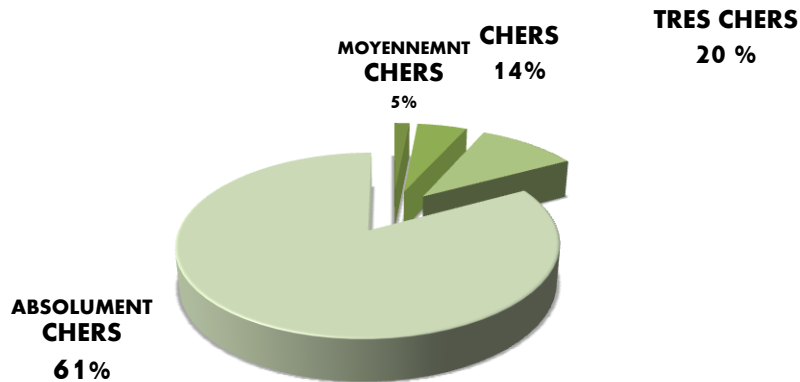
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	OUI	99	8,1147541	8,1	8,12
	NON	1121	91,8852459	91,9	100,00
	Total	1220	100,00	100,00	

Source : élaboré par les auteurs

Comme le montre le tableau ci-dessus, sur un total de 1220 personnes, 99 sondées consomment des produits biologiques avec un taux de 8,1% contre 91,9% des non consommateurs (1121 participants). Ainsi, en s'intéressant aux non consommateurs, nous allons déceler les freins à la consommation chez les 1121 individus, autrement dit, les raisons pour lesquelles ils s'abstiennent de consommer des produits Bio.

Premier frein : le prix

81% des non consommateurs jugent les produits Bio très chers et intensément chers, contre zéro pour cent (0%) des réponses notant les produits pas du tout onéreux.

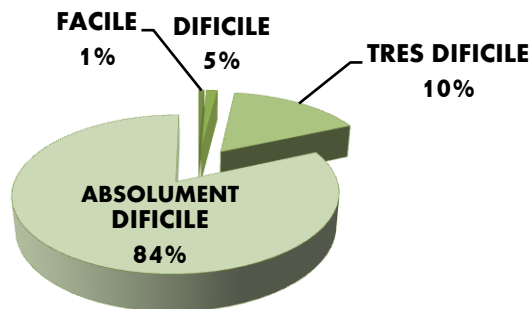


Comment jugez-vous le prix des produits BIO?

Source : élaboré par les auteurs

Deuxième frein : canaux de distribution

La difficulté de trouver des produits Bio s'avère aussi déterminante dans le processus d'achat vu que 84% des répondants jugent l'accès aux produits Bio presque impossible.



je trouve facilement les produits BIO

Source : élaboré par les auteurs

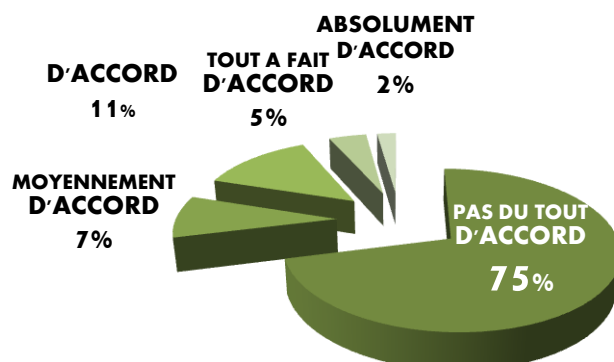
Troisième frein : manque d'informations

Ce construit composé de deux simples questions permet de mesurer leurs connaissances par rapport aux produits Bio qui sont : Quelles sont les différences qui existent entre un produit Bio et un produit naturel ? Et quelles sont les marques de produits Bio que vous connaissez ?

La moyenne des moyennes de ces deux questions était de l'ordre de 1,23/5, ce qui signifie que les interrogés ne sont pas du tout informés par rapport à ce mode d'alimentation.

Quatrième frein : manque de confiance

Les 75% des non consommateurs ne croient absolument pas aux produits biologiques contre 2% seulement qui ont absolument confiance en ce type de produits.



Pensez-vous que les produits BIO ont des apports bénéfiques pour la santé ?

Source : élaboré par les auteurs

En guise de conclusion nous pouvons mentionner que la non consommation des produits Bio est due essentiellement au manque d'informations et de confiance à ces produits et non au prix jugé par la quasi-totalité des non consommateurs comme cher, ni à la difficulté d'accès à ces produits. Certes, les propos d'une personne mal informée ou non informée ne pourraient être crédibles. Le point suivant abordant les motivations nous a permis de révéler les facteurs déterminants et de les classer par ordre d'importance. Alors il était indispensable d'identifier les motivations pour chaque type de consommation, étant donné que chaque interviewé disposait de ses propres motifs qui le poussaient à adhérer ou adopter un régime alimentaire bien précis.

Les motivations se diversifient entre individuelles et sociétales, ainsi pour pouvoir classer les motivations d'achat par ordre de pertinence, nous n'avons pris en considération que le cinquième niveau (absolument d'accord) des 99 consommateurs. Les principales motivations d'achat des produits Bio pourraient être classées comme suit :

Premier rang : ingrédients naturels, respect environnemental, et notoriété de la marque.

Presque cent pour cent (100%) des consommateurs assurent que les produits Bio ne contiennent que des ingrédients naturels respectant l'environnement et que leur réputation est excellente.

Deuxième rang : respect de la santé, efficacité des produits Bio et développement durable.

La variable respect de la santé et du corps fait partie des variables explicatives poussant les répondants à consommer des produits biologiques, suivie par l'efficacité des produits, et la démarche développement durable.

Nous pouvons conclure que les consommateurs croient absolument aux produits Bio contrairement aux non consommateurs qui les considèrent comme trop chers et considèrent le Bio comme nouvelle compagne de publicité (arnaque).

2.2. Analyse prédictive

La régression logistique binomiale permet de tester notre modèle dont la variable dépendante est dichotomique (consommer ou ne pas consommer codée 0 - 1) et dont les variables indépendantes sont toutes des variables catégorielles sauf la variable « connaissance ».

Le poids de chaque variable indépendante est représenté par un coefficient de régression.

Cette analyse va nous permettre de prédire la probabilité qu'un marocain achète ou non à partir de l'optimisation des coefficients de régression. L'hypothèse nulle est que la combinaison des variables explicatives ne parvient pas à mieux expliquer la variable « consommer » qu'un modèle sans prédicteur.

$$p(Y) = \frac{1}{1 + e^{-(b_0 + b_1x_i)}}$$

P(Y) est la probabilité qu'une personne consomme. e est la base des logarithmes naturels. Les coefficients b_0 et b_1 représentent la combinaison linéaire des prédicteurs et de la constante. En effet, nous avons essayé d'identifier les variables qui permettent de prédire le plus efficacement la probabilité de consommer chez les marocains en

vérifiant l'effet du niveau d'information par rapport aux produits Bio « connaissance », le « prix », la « santé », la « notoriété », l'« efficacité », l'« image de marque », le « développement durable », le « respect de l'environnement », les « ingrédients naturels », etc. sur la variable « consommer ». En évaluant la signification statistique des coefficients estimés des variables indépendantes conservées, nous confirmons que tous les coefficients étaient significatifs (statistique Wald supérieur à 0,1) sauf ceux des variables « aspect flacon /emballage » et « suivi garantie ». En guise de conclusion, nous constatons qu'aujourd'hui, les produits Bio séduisent une clientèle vigilante et sélective qui se montre de plus en plus attentive à ce qu'elle mange. Toutefois, le marché des produits Bio se développe à un rythme assez timide. Le déficit de la communication sur ces produits fait qu'elle peine toujours à intégrer le circuit de consommation dans le marché local et à gagner la confiance du consommateur marocain qui ignore les vertus réels de cette catégorie de produits. Un besoin détecté auquel la solution réside dans la mise en place d'une plateforme d'information permettant au consommateur de s'orienter vers les produits Bio et d'avoir une réponse à toutes ses interrogations afin d'adopter un mode de vie sain.

CONCLUSION

L'agriculture biologique au Maroc est encore dans une phase de découverte et d'apprentissage. Un effort doit être entrepris pour faire mieux connaître ce nouveau mode de production agricole, aussi bien auprès du grand public que des techniciens et responsables agricoles. Les projets de développement de l'agriculture biologique offrent de grandes perspectives pour valoriser les productions, encourager la diversification des cultures, protéger les sols et les ressources naturelles. Le Maroc est en train de rattraper son retard dans le domaine et se positionne pour gagner des parts de marché à l'international. La création de l'Amabio en 2010, la mise en place en 2013 de la loi sur la filière biologique (loi 39.12) et la publication des deux décrets d'application ont donné un nouveau souffle à cette filière. Aussi la signature du contrat-programme entre le gouvernement et l'Association Marocaine de la Filière des productions biologiques (AMABIO) montre la volonté du gouvernement pour que cette filière devienne dans le futur un atout pour le développement agricole et rural du Maroc. Ce contrat programme 2011-2020 de 1,121 milliard de DH engage les signataires à améliorer la productivité de la filière biologique et sa compétitivité sur les marchés national et international. Pour cela, le contrat-programme mise sur le « développement de la composante recherche/développement et le transfert de technologie, sur l'amélioration des conditions cadres de la filière et sur l'amélioration des technologies de valorisation et des conditions de commercialisation et de promotion des produits ». Afin de réaliser les objectifs fixés, les deux parties s'engagent à entreprendre, dans un cadre concerté, toutes les mesures nécessaires en vue de lever les freins au développement de la filière biologique et de façon générale, à améliorer l'environnement professionnel de cette filière. Conformément à la loi 39-12 sur l'interprofession, les opérateurs de l'ensemble de la filière ont mis en place les associations de base qui vont conduire naturellement à la création de la Fédération des Professionnels du Bio. Il s'agit des structures suivantes :

1. L'association des Producteurs du Bio (ANAPROBIO), présidée par Moulay Driss Jamili
2. L'Association des Transformateurs du Bio (VALBIO MAROC), présidée par Abdelhamid Aboulkassim
3. L'Association des Distributeurs et des Exportateurs (ANADREX BIO), présidée par Mohammed Mouslim Kabbaj.

La mise en place des trois associations spécialisées et les échanges entre les opérateurs devraient donc lieu prochainement à la mise en place de la Fédération Nationale interprofessionnelle de la filière biologique (FIMABIO). Ils seront suivis par l'élaboration des stratégies de conquête vers le marché national et vers les marchés internationaux du Nord et du Sud ce qui renforcera sa représentativité des filières Bio au Maroc et permettra un développement réfléchi de cette filière

BIBLIOGRAPHIE

- [1] AÏT KADI (Mohamed), « L'agriculture marocaine dans son contexte national et international, quel avenir ? », Actes du Forum 1, session 3, Prospective Maroc 2030 : Sources actuelles et potentielles de l'économie marocaine, Haut-Commissariat au Plan, 2006.
- [2] AKESBI (Najib), « L'Agriculture marocaine, entre les contraintes de la dépendance alimentaire et les exigences de la régulation sociale », Maghreb – Machrek, n°215, 2013/1, Pp.31-56.
- [3] Baker, S., Thompson, K. E., Engelken, J., & Huntley, K, « Mapping the values driving organic food choice: Germany vs the UK », European journal of marketing, 38(8), 2004, Pp 995-1012.
- [4] BELLON (Stéphane), LAMINE (Claire), *Transition vers l'agriculture biologique : pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*, Versailles, Ed : Quae, 2009, 320p.
- [5] CAPLAT (Jacques), *L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité*, Ed : Actes sud, 2012, 432p.

- [6] CARDONA (Aurélie), « Le développement de l'agriculture biologique : effets directs et indirects dans le monde agricole et non agricole », *Economie rurale*, n°339-340, 2014/I, Pp. 183-194.
- [7] FLEURY COORD (Philippe), *Agriculture biologique et environnement des enjeux convergents*, Paris et Dijon, ACTA et EDUCAGRI éditions, 2011, 272p.
- [8] Haut-Commissariat au Plan, Prospective Maroc 2030, *Agriculture 2030 : quels avenir pour le Maroc*, En collaboration avec le conseil général du développement agricole (CGDA), HCP, 2006, 103p.
- [9] HUBERT (Annie), *la santé est dans votre assiette*, Ed : ERES, 2007, 125p.
- [10] Kapferer (Jean-Noel) and Laurent(Gilles), "Consumers' Involvement Profile: New Empirical Results", in NA - Advances in Consumer Research Volume 12, Ed : Elizabeth C. Hirschman and Moris B.Holbrook, Provo.UT : Association fir Consumer Recherche, 1985, Pp. 290-295.
- [11] LAMINE (Claire), « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux », *Terrains & travaux* 2012/1(N° 20), pp. 139-156.
- [12] LOBLEY (M), BUTLER (A), REED (M), « the contribution of organic farming to rural developpement : an exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England », *Land Use Policy*, n°26, 2009.
- [13] MORINA (Jean-Marie), *Repères dans l'histoire de l'agriculture et de l'agriculture biologique*, 2013, pp 8-10
- [14] MOUSSAOUI (Mohamed), *Analyse socio-économique des rôles de l'agriculture et conséquences en matière de politiques : étude de cas-Maroc*, Rapport de synthèse, Paper prepared for the Roles of Agriculture International Conference 20-22 October, 2003 – Rome, Italy Agricultural and Development Economics Division (ESA) Food and Agriculture Organization of the United Nations, 64p.
- [15] PADEL (S) and FOSTER ©, « Exploring the gap between attitudes and behaviour : understanding why consumers buy or do not buy organic food », *British Food Journal*, 107 (8) (2005), Pp. 606-625.
- [16] PETROF(John.V), *Comportement du consommateur et marketing*, Québec, Ed : Les Presses de l'Université Laval, 1993, 527p.
- [17] PREVEL (Maxime), « Le productivisme agricole. Socio-anthropologie de l'industrialisation des campagnes françaises », *Etudes rurales* 2008/1 (n° 181), Pp. 115-132.
- [18] KENNY (Lahcen), A. HANAFI (Abdelhak), « L'agriculture biologique au Maroc, situation actuelle et perspectives futures », *Bulletin mensuel d'information et de liaison du PNTTA*, n°82, juillet 2001, Pp1-4.
- [19] KENNY (Lahcen), *Culture biologique, Comment doper la filière : L'avis d'un spécialiste*, *l'Economiste*, n°1642, Novembre 2003.
- [20] REMBIALKOWSKA (E), « Quality of plant products from organic agriculture », *Journal of the Science of Food and Agriculture*, n°87, 2007.
- [21] RZOZI (B), DENGUIR (S), EL HARDOUZE (I), « L'agriculture biologique : les grandes tendances à l'échelle internationale et les leçons à tirer pour le Maroc et les autres pays en développement », *Revue H.T.E*, n°121, Décembre 2001, Pp 20-31
- [22] ANP (Agence Nationale des Ports, Maroc). (2012). *Activité portuaire 2012*. Casablanca : ANP. http://www.anp.org.ma/Espaceprofessionnel/Trafic%20portuaire/Trafic_2012.PDF